

Octobre 2004 - N° 25

Observatoire du Romorantinais

Tableau de bord n° 4 - Deuxième trimestre 2004

L'embauche redémarre

Les tendances décelées au premier trimestre 2004 se sont pour la plupart trouvées confirmées au deuxième.

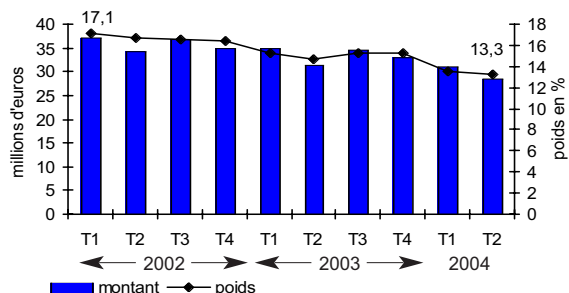
La vague de chômage, redoutée pour ce printemps à l'issue des congés de conversion des anciens salariés de Matra, **n'a finalement pas eu l'ampleur envisagée**, une solution de reclassement ayant été trouvée pour un grand nombre d'entre eux. **Le flux des nouvelles inscriptions à l'Anpe demeure évidemment à un niveau très élevé** sans pour autant se traduire par une augmentation du **taux de chômage**. Au contraire, celui-ci redescend même **sous la barre des 10 %**.

Cette situation n'est pas sans lien avec la **prise très nette de l'activité** si l'on en juge par la **multi-**

plication des intentions d'embauche et plus particulièrement celles ayant trait à des **emplois durables** (environ un tiers du total départemental). **Une nouvelle dynamique de croissance** paraît ainsi s'être enclenchée, concrétisant les efforts consentis localement et bénéficiant de surcroît d'un contexte général plus favorable.

Après les pertes massives d'emplois subies au cours des deux derniers exercices, la pente est toutefois rude à remonter. **Le poids économique de l'arrondissement a encore continué de s'amenuiser**, comme en atteste la part, faible et toujours en recul, prise par le Romorantinais dans le total des cotisations appelées auprès des entreprises du département.

Montant des cotisations dues à l'URSSAF de Blois dans l'arrondissement de Romorantin et poids dans le total du département



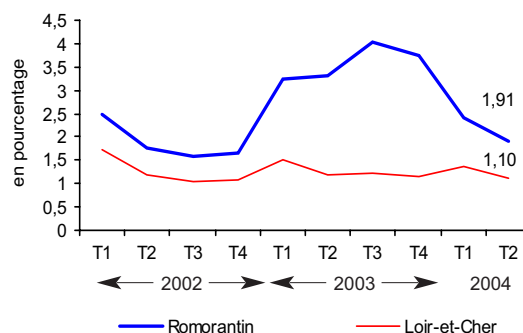
D'après source : URSSAF - Base DUE / BSR

1 Les pertes d'emplois subies par l'arrondissement au cours de ces derniers trimestres trouvent une traduction dans la diminution continue des cotisations appelées par l'URSSAF auprès des entreprises. Elles ont atteint au printemps leur plus faible niveau. Le recul est très marqué au cours de ce deuxième trimestre en Loir-et-Cher (- 6 %) et davantage encore dans le Romorantinais. Le volume des cotisations relevant de ce dernier, reflet de son poids économique, représente aujourd'hui 13,3 % seulement du total départemental.

Cotisations sociales d'origine légale et conventionnelle obligatoires, dues à l'URSSAF par les employeurs au titre des rémunérations versées. En l'absence de données exhaustives sur l'emploi salarié, aisément mobilisables trimestriellement à l'échelle d'un arrondissement, cette série donne, avec un léger décalage dans le temps, un indice intéressant de l'évolution de la masse salariale.

2 Depuis le pic du 3ème trimestre 2003, la part des cotisations URSSAF non réglées après leur échéance relevant des entreprises de l'arrondissement (1,91 %) continue de se réduire : 0,5 point de moins en trois mois.

Evolution du taux de reste à recouvrer



D'après source : URSSAF - Base Arôme / BSR

La situation se normalise donc peu à peu. L'écart avec le taux départemental se resserre en effet de nouveau.

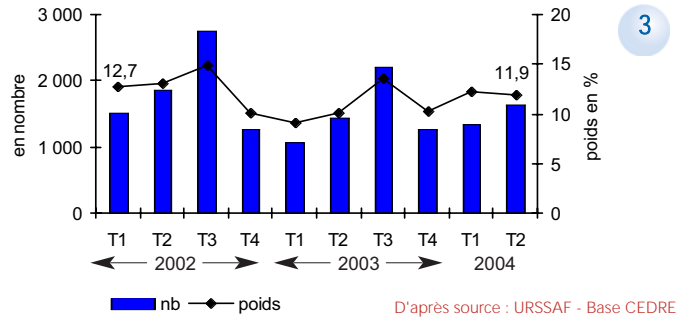
Le taux de reste à recouvrer (RAR) permet de mesurer la part des cotisations dues à l'URSSAF restant impayées après leur échéance. Il donne par conséquent une indication des difficultés de trésorerie rencontrées par les employeurs mais demande beaucoup de prudence quant à son interprétation.

Réalisé avec le concours financier de l'Etat et du Conseil Général de Loir-et-Cher

Observatoire de l'Économie et des Territoires de Loir-et-Cher

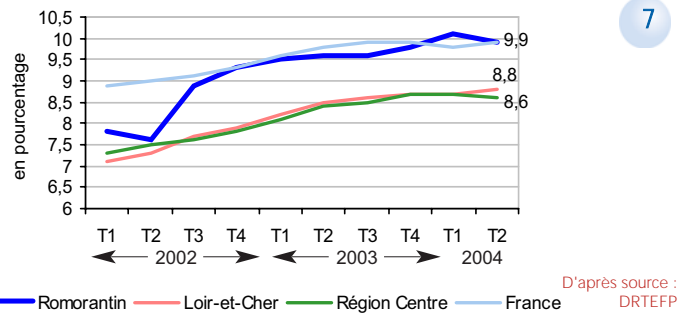
1, avenue de la Butte - 41000 Blois / Tél. 02 54 42 39 72 - Fax. 02 54 42 42 02 - www.observatoire41.com - E-mail : infos@Observatoire41.com -

Evolution du nombre de déclarations uniques d'embauche (DUE) dans l'arrondissement de Romorantin et poids dans le total du département



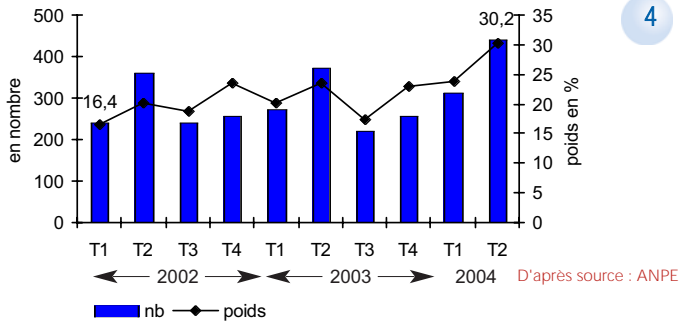
D'après source : URSSAF - Base CEDRE

Evolution des taux de chômage



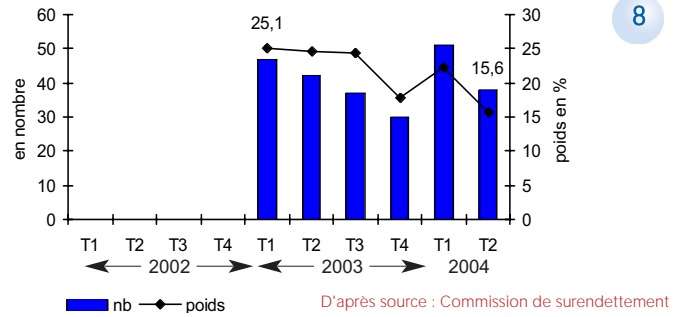
D'après source : DRTEFP

Evolution du nombre d'offres d'emploi de catégorie A* déposées à l'ANPE dans l'arrondissement de Romorantin et poids dans le total du département



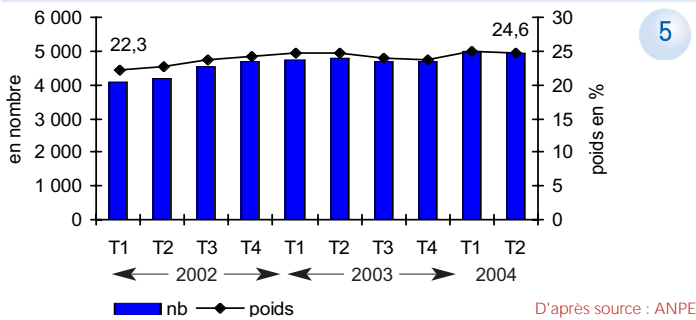
D'après source : ANPE

Evolution du nombre de dossiers de surendettement déposés dans l'arrondissement de Romorantin et poids dans le total du département



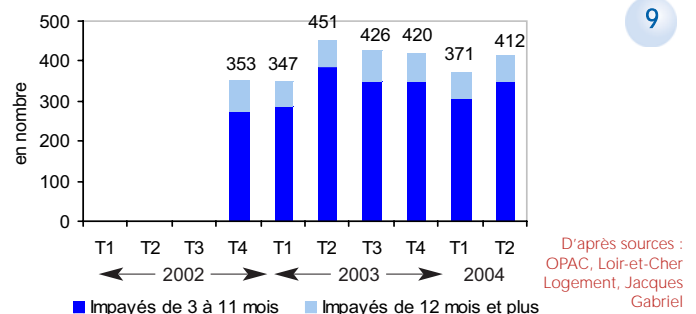
D'après source : Commission de surendettement

Evolution du nombre de demandes d'emploi enregistrées dans l'arrondissement de Romorantin et poids dans le total du département (en cumul sur 4 trimestres)



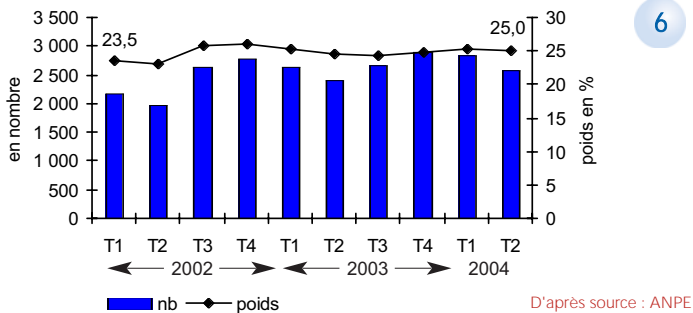
D'après source : ANPE

Evolution du nombre de retards de paiement de loyers dans l'arrondissement de Romorantin



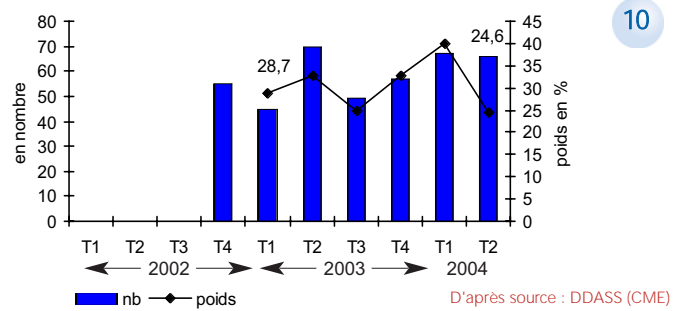
D'après sources : OPAC, Loir-et-Cher Logement, Jacques Gabriel

Evolution du nombre de DEFM (de catégorie 1) dans l'arrondissement de Romorantin et poids dans le total du département



D'après source : ANPE

Evolution du nombre de dossiers acceptés par la cellule maintien de l'énergie dans l'arrondissement de Romorantin et poids dans le total du département



D'après source : DDASS (CME)

3 L'augmentation des besoins en main-d'oeuvre constatée habituellement à cette période de l'année est plus forte en 2004 qu'en 2003 dans le Romorantin (+ 13 %). Le poids dans le total des intentions d'embauche du département demeure néanmoins faible à 11,9 %.

4 Les offres d'emploi durable réalisent un bond exceptionnel ce trimestre dans l'arrondissement, nettement supérieur à la hausse enregistrée dans l'ensemble du Loir-et-Cher. Elles représentent ainsi près du tiers du total départemental, niveau le plus élevé atteint depuis longtemps.

* la catégorie A correspond aux emplois durables (CDI, CDD de plus de 6 mois).

5 Dans le Romorantin, les nouvelles inscriptions à l'ANPE sont en progression régulière depuis plus de deux ans. Au cours du trimestre, leur volume semble s'être stabilisé (4 953).

6 Malgré une baisse saisonnière plus marquée dans l'arrondissement que dans le département, le nombre de chômeurs (catégorie 1) s'est accru de 8 % en rythme annuel. Ils représentent toujours un quart des demandeurs d'emploi non satisfaits du Loir-et-Cher.

* les demandes d'emploi en fin de mois de catégorie 1 correspondent aux demandeurs à la recherche d'un emploi à plein temps et immédiatement disponibles.

7 Après le pic du trimestre précédent, le taux de chômage de l'arrondissement de Romorantin se positionne à 9,9 % (- 0,2 point en 3 mois, + 0,3 en 1 an). Il demeure malgré tout supérieur aux taux régional (8,6 %) et départemental (8,8 %), mais égale le taux national.

8 La "procédure de la deuxième chance" instituée dans le cadre de la loi Borloo continue de peser sur le nombre de dossiers de surendettement, même si ses

effets ont commencé à s'estomper au 2ème trimestre. Un reflux s'amorce, bien que les volumes demeurent élevés. On enregistre cependant une évolution plus favorable dans le Romorantin qui se traduit par un poids plus faible dans le total départemental.

9 Après trois trimestres successifs durant lesquels les bailleurs sociaux voyaient diminuer le nombre des loyers impayés, la situation s'est inversée au printemps : + 11 % en trois mois.

10 Stable dans l'arrondissement, le nombre de dossiers acceptés par la Cellule Maintien de l'énergie a en revanche fortement progressé au plan départemental au cours du trimestre.